

 **LES DOSSIERS DE L'IHEDN**

***APRÈS L'AUKUS :
La France en Indopacifique***



Comment citer cette publication :

*IHEDN, "Après l'AUKUS : la France en Indopacifique",
Les Dossiers de l'IHEDN, décembre 2021.*

ÉDITO

Chères auditrices, chers auditeurs,

Avec ce deuxième dossier thématique préparé par notre Département des Études et de la Recherche, nous nous inscrivons dans la nouvelle dynamique d'échanges avec la "communauté IHEDN" que j'avais appelée de mes vœux lors de notre première publication.

La récente dénonciation du contrat qui liait, à travers Naval Group, la France à l'Australie mêle deux temporalités hétérogènes. Celle du temps court, de la réaction, et celle du temps long des programmes d'armement.

Alors que nous vous présentons ici de premiers éléments d'analyses qui ne manqueront pas d'évoluer au cours des prochaines semaines ou mois, conservons à l'esprit cette dualité des temporalités.

Ce deuxième dossier de l'IHEDN a comme vocation principale de s'attarder sur quelques-unes des raisons ayant pu participer de la dénonciation de ce contrat d'armement. Dans un second temps, il proposera une première analyse des conséquences de ce renversement d'alliance.

Je forme le vœu que ce deuxième dossier, par ces mises à jour, et les actualisations qu'il nécessitera, anime nos échanges.

Il faut en particulier insister sur le fait que ce document ne constitue en aucun cas une position officielle du gouvernement français, mais une analyse libre destinée à nourrir le débat intellectuel.

Général de corps d'armée
Benoît DURIEUX
Directeur de l'IHEDN et de
l'Enseignement militaire supérieur

Le 15 septembre 2021, après dix-huit mois de négociation confidentielle, l'alliance militaire tripartite "AUKUS" entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie est rendue publique. Cette alliance implique le développement d'une coopération trilatérale dans de nombreux domaines de défense, dont le cyber et l'intelligence artificielle. Incluse dans ce projet, l'acquisition par la marine australienne de sous-marins nucléaires d'attaque de fabrication américaine ou britannique met de facto fin à l'engagement contractuel de 56 milliards d'euros pris avec la France en 2016.

Les réactions françaises sont immédiates et durables. Le 16 septembre, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian, et la ministre des Armées Florence Parly publient un communiqué commun dans lequel ils déclarent que la décision étatsunienne « [...] conduit à écarter un allié et un partenaire européen comme la France d'un partenariat structurant avec l'Australie [...] marque une absence de cohérence que la France ne peut que constater et regretter. ⁽¹⁾ »

Le 17 septembre le Quai d'Orsay rappelle, pour la première fois de son histoire, son Ambassadeur de France aux États-Unis, ainsi que celui en Australie. Les deux diplomates ne retourneront à leur poste que le 29 septembre pour le premier, et le 6 octobre pour le second. Mi-octobre, un diplomate nous rapportait qu'il avait encore comme consigne de boycotter les événements organisés par l'Ambassade de Grande-Bretagne à Paris, témoignage d'une fracture durable ⁽²⁾.

Comment en est-on arrivé là ? Quelles sont les logiques à la manœuvre derrière ce retournement d'alliance ? Quelles en sont les conséquences pour la diplomatie française en Indopacifique ? Cet événement – après le départ américain d'Afghanistan – peut-il être perçu comme une occasion supplémentaire de relancer les discussions autour de l'autonomie stratégique européenne ?

⁽¹⁾ Communiqué de presse conjoint de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, et de Florence Parly, ministre des Armées, 16/09/2021

⁽²⁾ Entretien à Paris, le 15/10/2021

LES RAISONS D'UNE RUPTURE NON ANTICIPÉE

En 2016, la France bouclait avec l'Australie la vente de douze sous-marins pour un montant de 34 milliards d'euros. Un moment d'euphorie chez Naval Group et au ministère de la Défense français d'alors pour la signature de ce "contrat du siècle" qui battait tous les records industriels français à l'exportation et assurait 4000 emplois ⁽³⁾.

Cet accord commercial s'insérait dans un nouveau partenariat stratégique entre la France et l'Australie, faisant de cette dernière le pilier de la stratégie française en Indo-Pacifique. Dans son discours à Garden Island, base navale de Sydney, deux ans après la vente, le Président Emmanuel Macron déclarait devant un auditoire composé de Français de l'étranger ⁽⁴⁾ :

« Vous participez d'une grande aventure dans cette région. Je viens de l'évoquer avec le partenariat que nous venons de signer, mais votre présence ici, notre présence et notre partenariat avec l'Australie c'est aussi notre volonté d'inscrire la France pleinement dans une région qui est aussi la sienne [...]. C'est reconnaître qu'il y a un peu plus d'un million et demi de citoyens français qui vivent dans cette région, que nous avons une présence militaire de longue date qui n'a cessé d'être renforcée avec plus de 8000 soldats. C'est reconnaître que, si la France est la deuxième puissance maritime au monde c'est essentiellement grâce à cette région et à la présence qui est la nôtre. »

Dans ce discours considéré comme fondateur de la stratégie française en Indopacifique, le Président français annonçait également sa volonté de développer "l'axe Indopacifique" par le renforcement de la coopération trilatérale entre la France et ses deux partenaires

⁽³⁾ Jean Guisnel, "Comment la France est parvenue à vendre 12 sous-marins à l'Australie".

Le Point. 26/04/2016

⁽⁴⁾ Déclaration de M. Emmanuel Macron, Président de la République, sur les relations entre la France et l'Australie, à Sydney le 2 mai 2018.

stratégiques majeurs de la zone : l'Inde et l'Australie. Si cette "grande aventure" dépassait donc le simple accord commercial, la vente des sous-marins scellait – par son envergure, financière comme temporelle [on parle alors de "mariage de 50 ans" ⁽⁵⁾] – le partenariat.

En 2016, la France s'engage à remettre à l'Australie des sous-marins à propulsion diesel, de classe Attack, version conventionnelle des *Barracudas* français. Ce changement de moyen de propulsion – à la demande de l'Australie – explique par ailleurs les retards successifs côté français ⁽⁶⁾. Du *Defense White Paper* de 2009 aux déclarations publiques de la ministre australienne de la Défense en 2019 ⁽⁷⁾, l'Australie réaffirme son opposition à la propulsion nucléaire – guidée en ce sens par une population australienne majoritairement antinucléaire.

Quand début 2020, à la suite à des pressions de l'opposition australienne, la ministre de la Défense demande une montée en puissance de l'industrie australienne dans le programme, la France et *Naval Group* répondent favorablement : 60 % de la valeur du contrat sera ainsi réalisé en Australie.

Au cours de l'été 2021, les Australiens font toutefois part d'une "hésitation stratégique" : face aux progrès technologiques de la Chine, ils se demandent si leurs prochains sous-marins seront véritablement à niveau. La France envoie en août un émissaire, l'Amiral Morio de l'Isle, ancien sous-chef d'état-major "opérations aéronavales" et sous-marinier de formation, pour répondre aux interrogations des Australiens. Cette visite semble avoir convaincu les Australiens. Le 15 septembre dernier – le jour même où l'alliance "AUKUS" est rendue publique –, le ministère de la Défense australien faisait parvenir une lettre à *Naval Group* dans laquelle il annonçait que les résultats de la revue d'évaluation des performances du sous-marin étaient conformes aux besoins exprimés.

⁽⁵⁾ Anne Bauer, "Sous-marins : célébration du mariage franco-australien". *Les Échos*. 20/12/2016

⁽⁶⁾ Le Collimateur. "Des alliances en sous-marins". Podcast avec Bruno Tertrais, et Hervé Lemathieu. IRSEM. 21/09/2021

⁽⁷⁾ Linda Reynolds, ministre australienne des Armées (2019-2021) déclarait devant le Sénat australien en novembre 2019 : « Je peux confirmer qu'un sous-marin à propulsion nucléaire n'est pas une option que nous considérons pour la classe Attack. »

C'est donc avec beaucoup de surprise et de circonspection que les diplomates et industriels français découvrent le 15 septembre la dénonciation du contrat, et, pis encore l'utilisation de la question de la propulsion nucléaire comme justificatif.

Les motifs de ce retournement australien sont multiples.

- ✓ Il y a d'une part **une nouvelle perception des menaces**. En 2016, les Australiens identifiaient déjà la montée en puissance chinoise comme la principale menace dans la région : ils misent alors justement sur une commande de sous-marins océaniques, c'est-à-dire autonomes et capables d'effectuer de longue distance. Dans le *Defense Strategic Update 2020* ⁽⁸⁾, les Australiens considèrent que la menace chinoise a encore gagné en intensité, et que l'Australie doit être en mesure de se défendre de façon autonome. Cette autonomie semble être davantage garantie par une propulsion nucléaire.
- ✓ **Une évaluation technologique** : les sous-marins à propulsion nucléaire permettent de parcourir de plus grandes distances sans avoir à monter en surface. Ils permettraient ainsi à l'Australie de disposer d'une capacité de projection supérieure dans le cadre de la montée en puissance de la Chine. Cependant, l'Australie n'étant pas dotée de l'arme atomique, n'ayant pas l'industrie nucléaire civile adaptée pour assurer les opérations de maintenance, le recours à la propulsion nucléaire équivalait, selon le Premier ministre de l'époque, à un abandon de souveraineté ⁽⁹⁾. Il semblerait que les sous-marins à propulsion nucléaire américains ne nécessitent pas de maintenance spécifique à leur propulsion tout au long de leur durée de vie (35 ans), à la différence des sous-marins français ⁽¹⁰⁾, ce qui est avancé comme l'un des arguments en faveur

⁽⁸⁾ Australian Government Department of Defence, 2020 *Defence Strategic Update* 01/07/2020

⁽⁹⁾ Malcolm Turnbull, "Trust is at the heart of Australia's influence", *War on the rocks*. 04/10/2021.

⁽¹⁰⁾ *Idem*.

du changement de portage australien. Il s'agit cependant là d'une projection, d'un pari qu'il est plus facile à prendre par les États-Unis et le Royaume-Uni que l'Australie, qui, en cas de difficultés, ne disposera pas des capacités nécessaires de façon autonome.

- ✓ Au-delà d'un changement de propulsion, ce retournement d'alliance témoigne très certainement de **la volonté de l'Australie de s'associer davantage aux États-Unis**, dans une démarche classique de constitutions d'alliances face à des menaces croissantes⁽¹¹⁾. Jusqu'à présent *Naval Group* était associé à l'industriel américain Lockheed Martin, chargé de son côté du système de combat du sous-marin. Ce partenariat permettrait à l'Australie d'être pleinement souveraine : la France ne savait rien de ce que les États-Unis proposaient, et vice versa, seule l'Australie était omnisciente. Il est probable que le nouveau contrat ne garantisse pas à l'Australie cette indépendance. L'alliance "AUKUS" demeure cependant pour l'Australie comme la Grande-Bretagne le moyen de parier sur le renforcement de la présence américaine dans la région et de se placer dans son giron. De plus, le partenariat dans le cadre d'AUKUS ne se limite pas à l'acquisition de sous-marins, mais comprend aussi un programme ambitieux d'échanges et de transferts technologiques sur des enjeux majeurs tels que l'Intelligence Artificielle et le calcul quantique. La France et *Naval Group* sont ainsi les victimes collatérales d'une recherche de protection, d'une réassurance de sécurité australienne.
- ✓ Enfin, **la politique intérieure australienne** est également à prendre en compte. Comme le rappelle Florence Parly, ce renversement d'alliance est le fait de quelques personnes ayant agi dans le secret : le choc a été si fort pour les équipes australiennes du ministère de la Défense qu'un soutien psychologique a été mis en place⁽¹²⁾. Le revirement australien peut en effet

⁽¹¹⁾ Steven M. Walt, *The Origins of Alliances*, Ithaca, Cornell University Press, 1987.

⁽¹²⁾ Sénat. Commission des affaires étrangères et de la défense, Audition de Mme Florence Parly, ministre des Armées, 12/10/2021.

être perçu comme le résultat d'oppositions bureaucratiques et politiques. Pour le moment, il a permis à Scott Morrison de s'imposer comme un chef d'État fort et impliqué dans la sécurité nationale du pays, et les sondages nationaux lui sont favorables sur ce dossier.

Évolution des besoins techniques, nouvelle perception de l'environnement stratégique, volonté de s'inscrire dans le giron américain, arbitrages de politique intérieure : voilà quelques-unes des motivations derrière l'alliance "AUKUS". Reste à éclaircir la portée de ce choix australien pour les relations internationales et la stratégie française en Indo-Pacifique.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LA FRANCE, ET LA SCÈNE INTERNATIONALE ?

Les conséquences de la dénonciation de ce contrat sont nombreuses, et se mesureront sans doute sur la longue durée. En décembre 2021, il était possible d'en évaluer quelques-unes :

Pour la France :

- ✓ Si *Naval Group* devrait tout de même récupérer une partie des coûts engagés, **la fin de ce contrat est un coup porté au budget de l'industriel** : le programme australien comptant pour 10 % de son activité. La réputation technique de l'industriel n'est pas engagée, les examens préalables à la rupture du contrat ayant été très positifs.
- ✓ La fin de ce contrat pourrait participer **à une remise en question du modèle français d'industrie d'armement**. Le marché domestique étatsunien est suffisamment large pour que les industriels amortissent la majorité de leurs coûts avec les programmes nationaux. Les exportations d'armement peuvent ainsi être utilisées de manière réellement stratégique, sans que des programmes d'armement soient conditionnés à leur vente à l'étranger. À l'inverse le marché français est trop étroit pour maintenir des compétences industrielles tout en amortissant

les coûts. Paris est donc dépendant de l'exportation, surnommée le "business model de notre souveraineté" ⁽¹³⁾, pour soutenir ses programmes d'armement. La part de l'exportation dans le financement des programmes est ainsi croissante depuis les années 1960 (8 % du budget) à aujourd'hui (30 %) ⁽¹⁴⁾.

- ✓ La perte du contrat sous-marin déstabilise la stratégie de défense française en Indopacifique, en privant Paris d'un de ses principaux partenaires stratégiques dans la zone et d'un appui opérationnel essentiel dans le Pacifique. **Tout en se reconcentrant sur la zone océan Indien, la France pourrait être amenée à accélérer la coopération avec l'Inde et le Japon**, les deux pays ayant également fait savoir leur inquiétude quant à l'annonce de cette nouvelle alliance anglosaxonne. Par ailleurs, AUKUS a rappelé la nécessité pour la diplomatie française de **renforcer sa présence en Asie du Sud-est**, où des contrats d'armements pourraient aboutir positivement (vente de sous-marins aux Philippines, d'avions Rafale à l'Indonésie), et de s'impliquer plus fortement dans le **développement du multilatéralisme** en Indopacifique.

- ✓ **"Pardoner aux États-Unis, ignorer l'Australie, punir le Royaume-Uni"** ⁽¹⁵⁾ tel semble être la politique choisie par le président de la République et la diplomatie française. Les déclarations du président Biden lors de sa rencontre bilatérale avec Emmanuel Macron au Vatican, la prise de parole du secrétaire d'État Antony Blinken au JT de France 2 ⁽¹⁶⁾, la participation de Kamala Harris au forum de Paris pour la paix, qu'avait boudé Donald Trump en 2018, la participation des États-Unis à divers projets bilatéraux

⁽¹³⁾ Lucie Béraud-Sudreau, *French Arms Exports. The Business of Sovereignty*, Londres Routledge, 2020.

⁽¹⁴⁾ Julien Malizard, Josselin Droff. "Sous-marins australiens : le modèle français d'exportation d'armes en question". *The Conversation*. 2021.

⁽¹⁵⁾ Jean-Dominique Merchet. "Emmanuel Macron pardonne aux États-Unis, ignore l'Australie et punit le Royaume-Uni". *L'Opinion*. 01/11/2021

⁽¹⁶⁾ France Télévisions. "Entretien exclusif avec Antony Blinken, chef de la diplomatie américaine". *Journal télévisé de France 2*. 05/10/2021

(énergie verte, espace, cybersécurité) avec la France ⁽¹⁷⁾ : l'ensemble de ces moments s'inscrivent dans cette dynamique de réconciliation. Cette dernière ayant été elle-même préparée par une série de rencontres entre think-tankers, dans un modèle de diplomatie 1.5 ⁽¹⁸⁾ . Les relations franco-britanniques sont très délicates depuis cette affaire, à laquelle s'ajoutent des tensions autour de la pêche et des flux migratoires : le ministre Le Drian ayant déclaré le Royaume-Uni coupable « d'opportunisme permanent ». S'il est encore difficile d'évaluer le rôle exact joué par les États-Unis dans cette alliance, les Britanniques ont mis en scène l'annonce de l'AUKUS pour appuyer leur plan de politique étrangère "Global Britain" rendu public en mars dernier . Quant à l'Australie, suite aux déclarations interposées des présidents français et australiens lors du dernier ⁽¹⁹⁾ G20, la France a réduit au minimum sa coopération militaire, et notamment navale avec le pays, tout en laissant la porte ouverte à d'autres coopérations dans le futur ⁽²⁰⁾ .

Pour l'Australie, les conséquences à court terme sont évidentes :

- ✓ Avec le versement des pénalités, l'Australie fait une "**mauvaise affaire**" **d'un point de vue économique**, puisqu'elle porte à la fois le poids des compensations dues à la France, et celui d'un nouveau contrat à verser aux États-Unis ou au Royaume-Uni.

- ✓ D'un point de vue politico-militaire, **elle perd également près d'une dizaine d'années** : les sous-marins français étaient prévus

⁽¹⁷⁾ The White House. "Vice President Harris Announces Initiatives on Space and Cybersecurity" *Fact Sheet*. 10/11/2021.

⁽¹⁸⁾ Dans un article de 1981, Joseph V. Montville, diplomate américain, développe le concept de diplomatie parallèles « track one diplomacy » c. f : William D. Davidson et Joseph V. Montville, « Foreign Policy According to Freud », *Foreign Policy*, no 45, 1981, p. 145-157.

⁽¹⁹⁾ Georgina Wright, "AUKUS, une nouvelle corde à l'arc du 'Global Britain' ?". Institut Montaigne. 23/09/2021

⁽²⁰⁾ Laurent Lagneau. "Sous-marins/Australie : Évoquant Mers el-Kébir, l'amiral Vandier appelle à ' ne pas se tromper de cible' ". Opex 360. 03/11/2021

pour 2032, avec le changement de fournisseur, ils ne seront probablement pas livrés avant 2040 ⁽²¹⁾. Pour éviter ce gap capacitaire, l'Australie pourrait commander de nouvelles versions de ses sous-marins de classe Collins actuels, ce qui entraînerait un nouveau surcoût ⁽²²⁾.

- ✓ Enfin, la transition de sous-marins à propulsion conventionnels à des modèles nucléaires équivaut à une livraison de "**black box**", c'est-à-dire une livraison conforme aux désirs du client, mais en principe **sans transfert de technologies nucléaires** et donc sans montée en compétences côté australien. L'Australie peut néanmoins trouver un intérêt fort aux transferts technologiques prévus dans les domaines de l'Intelligence Artificielle et du calcul quantique.

À plus long terme :

- ✓ Comme le souligne l'ancien Premier ministre australien, **la crédibilité à l'international de l'Australie est érodée** ⁽²³⁾ : comment faire confiance à des responsables politiques d'un État capable de changer de cap aussi brutalement, sans même en avertir certains de leurs fonctionnaires ?
- ✓ Par ailleurs, la France ayant cherché sur ce différend, un soutien et un relais européen, compte tenu des déclarations d'Ursula von der Leyen (*inacceptable*) de Charles Michel (*manque de loyauté*) ou de celle du Haut-commissaire Josep Borrell ⁽²⁴⁾, il est probable qu'économiquement l'Australie pâtisse de ce choix politique, **le projet de libre-échange UE-Australie pourrait ainsi être compromis.**

⁽²¹⁾ Malcolm Turnbull, *art. cit.*, 2021

⁽²²⁾ Andrew Tillett. "Subs taskforce mulls new Collins before nuclear boats arrive". *Financial Review*. 16/11/2021

⁽²³⁾ *Op cit*, Malcolm Turnbull, 2021

⁽²⁴⁾ Karl de Meyer. "Alliance AUKUS : les Européens sonnés réfléchissent à une riposte" *Les Échos*. 21/09/2021

Pour les relations internationales, de façon plus générale, cette nouvelle alliance a également des impacts majeurs :

- ✓ **Levée d'un tabou en matière de prolifération nucléaire :** pour la première fois, un État non doté de l'arme nucléaire risque de se trouver en possession de sous-marins à propulsion nucléaire, c'est-à-dire utilisant de l'uranium hautement enrichi à plus de 93 % ⁽²⁵⁾. Bien que cela ne soit pas interdit par les traités de non-prolifération, cela pose un précédent : à l'avenir des États pourraient exploiter ce vide juridique et s'appuyer sur l'exemple australien pour, à travers l'acquisition de ce type de sous-marins, mettre la main sur des combustibles nucléaires.

- ✓ **Contribution à la polarisation de la zone Asie-Pacifique.** Les alliances américaines en Asie sont très majoritairement bilatérales (États-Unis/Japon, États-Unis/Corée du Sud, etc.). Dans une certaine mesure, AUKUS peut être vu comme un successeur spirituel de l'alliance ANZUS (États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande), qui était depuis les années 1980 devenu de facto une alliance bilatérale États-Unis/Australie du fait du refus néo-zélandais d'accorder des escales à des navires à propulsion nucléaire ou susceptibles de porter des armes nucléaires et de la suspension par les États-Unis de leurs obligations à l'égard de la Nouvelle-Zélande qui s'en était suivi. La constitution d'une alliance tripartite comme AUKUS, comprenant un État européen, signale une possible multilatéralisation progressive des alliances américaines en Asie face à la Chine : sans évoquer une "OTAN asiatique", il faudra suivre avec intérêt le développement de la configuration des alliances en Asie-Pacifique ⁽²⁶⁾.

⁽²⁵⁾ Rédaction France 24. "Sous-marins australiens : quels risques de prolifération nucléaire?". *France 24*. 22/09/2021

⁽²⁶⁾ Olivier Schmitt, "Alliances et Coopérations de Défense", in Louis Gautier (dir.), *Mondes en Guerre, Tome IV. Guerre sans Frontières, de 1945 à nos Jours*, Paris, Passés Composés, 2021, pp. 327-382.

- ✓ Après le départ des troupes américaines d'Afghanistan que nous mentionnions dans notre premier dossier, ce deuxième événement international pourrait relancer les discussions autour de l'**autonomie stratégique européenne**, d'autant plus que la présidence française de l'Union est imminente. En Indopacifique en particulier, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas ont été moteurs pour faire adopter par la Commission européenne une « stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique ». Cette stratégie, publiée au lendemain de l'annonce de l'alliance AUKUS, sera toutefois difficile à mettre en œuvre en raison du manque de moyens militaires dont disposent les pays de l'Union européenne, du manque d'intérêt politique pour la région, et des nombreuses divergences des États membres vis-à-vis de la Chine et des États-Unis.

« Ne jamais gaspiller une bonne crise »

On attribue à Winston Churchill une citation fort commode, très utilisée en temps de pandémie mondiale : « *il ne faut jamais gaspiller une bonne crise* ». Il semble que l'esprit de cette formule ait infusé l'action de la diplomatie française sur la question australienne depuis quelques mois.

Comme le rappelle Romain Fathi, historien, l'alliance entre la France et l'Australie était depuis le départ insolite et inhabituelle pour un État qui fait reposer sa politique étrangère sur la doctrine des « *grands et puissants amis* » et dont le chef d'État demeure, encore aujourd'hui, Élisabeth II ⁽²⁷⁾.

Pour les décideurs australiens, il ne fait aucun doute que les relations historiques qu'ils entretiennent avec le Royaume-Uni ou les États-Unis priment sur leur jeune alliance avec la France, et que les enjeux de sécurité dans le cadre de la montée en puissance de la Chine sont centraux dans le choix effectué ⁽²⁸⁾.

L'accord entre *Naval Group* et l'Australie était donc, historiquement, une exception, une parenthèse qui se referme plus tôt que prévu, mais qui pourrait finalement permettre à la France, **de renforcer ses partenariats en océan Indien et en Asie du Sud-est, et de continuer à militer pour une autonomie stratégique européenne** tout en déplorant des pertes économiques limitées.

⁽²⁷⁾ Romain Fathi, « Pourquoi la rupture par l'Australie du 'contrat du siècle' était prévisible ». *The Conversation*. 20/09/2021

⁽²⁸⁾ *Ibid*



Institut des hautes études de défense nationale

1 place Joffre
75700 Paris SP 07

www.ihedn.fr

DÉCEMBRE 2021